

ANNEXE - DÉCISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET ANNEXE DECHETS

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
AUGMENTATION DES DEPENSES		
Article - fonction - service	Montant	Observations
Chapitre 012 - Charges de personnel	50 000,00 €	
64111 - Rémunération principale	50 000,00 €	Ajustement des crédits suite à la revalorisation de 1,5% du point d'indice au 1 ^{er} juillet 2023
Chapitre 66 - Charges financières	3 000,00 €	
6615 - Intérêts comptes courants et dépôts créditeurs	3 000,00 €	Ajustement des crédits - intérêts ligne de trésorerie
TOTAL	53 000,00 €	
DIMINUTION DES DEPENSES		
Article - fonction - service	Montant	Observations
Chapitre 65 - Charges de gestion courante	- 53 000,00 €	
6558 - Autres contributions obligatoires	- 53 000,00 €	Participation SYTTOM 19
TOTAL	- 53 000,00 €	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	